



Commune de PFULGRIESHEIM
Séance du 21 juillet 2017

Membres présents :

Le Maire, André JACOB et Mmes et MM. les conseillers municipaux : Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Gérard DURINGER, Adjoint au Maire, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Corinne ZEISSLOFF, Jean-Marc HENNIG, Bertrand MEYER, Christian SCHNEIDER, Michèle MEHN, Stéphanie MICHEL, Elodie ROTH

Absents excusés : Anne-Laure LEYDET, Sébastien DURST

Le procès-verbal de la séance du 2 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

1. TRAVAUX DE VOIRIE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC RUE PRINCIPALE : RETOUR SUR LES REUNIONS DE CHANTIER

Suite au dernier compte-rendu du 2 juin 2017, les travaux se poursuivent avec :

- le décaissement de la chaussée et la pose des enrobés prévus les 24 et 25 juillet à partir de la section devant le restaurant A l'Aigle, les manœuvres des engins se faisant en marche arrière à partir de la sortie Nord et les accès aux rues de la Citadelle et de la Moutarde étant condamnés depuis l'entrée par la rue d'Offenheim ;
- la pose d'une chambre France Télécom dans un caisson encastré dans la chaussée, point sujet à discussions en raison du risque de nuisances sonores au passage des véhicules ;
- la pose de la signalisation horizontale à savoir une charge minérale aux intersections de la rue Principale avec les rues de la Citadelle et de la Moutarde et des dents de requins blanches sur l'îlot de voirie, et ce afin d'inciter au ralentissement des véhicules ;
- les rajouts de pavés devant les portillons à côté des portes-cochères.

Le Maire remercie les Adjoint MM. Claude AFFOLTER et Gérard DURINGER pour leur investissement dans le suivi et la surveillance du chantier et leur médiation auprès des riverains en vue d'un règlement à l'amiable des difficultés rencontrées tout au long des travaux concernant notamment la reprise du carrefour entre la rue Principale et la descente vers la rue de la Citadelle, la définition des emplacements des lampadaires, des avaloirs devant les propriétés...

Pour illustrer ce qui précède, le Maire précise que des enrobés ont été posés sur les amorces des terrains privés des 28 et 29 rue Principale afin d'élargir le champ de visibilité des conducteurs arrivant dans le sens de la montée de la rue de la Citadelle pour s'engager dans la rue Principale. La commune régularisera avec les propriétaires concernés les actes administratifs de cession des terrains, après arpentage par un géomètre, en vue de leur intégration dans le domaine public.

De même, M. le Maire s'engage à ce que les eaux pluviales en provenance de la voirie soient récupérées intégralement par les avaloirs du domaine public et ne s'écoulent pas dans les propriétés privées.

A ce jour, il reste à régler la mise en place de la signalisation verticale concernant l'îlot de voirie et l'entrée d'agglomération. Le Maire propose de rouvrir la RD 31 à la circulation à partir du 31 juillet, dès la fin de la pose des enrobés de chaussée. M. Gérard DURINGER estime qu'il est préférable de maintenir en place les installations « route barrée » et les déviations jusqu'à ce que les revêtements des trottoirs soient terminés ; solution qui est finalement retenue.

2. RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

- rue des Bleuets
- autour du complexe école maternelle-salle des fêtes

Suite à l'attribution d'une subvention globale de 40 274 € au titre de Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local en 2016, une consultation a été engagée en date du 15 juin dernier auprès des Sociétés EIE de Haguenau, SOGECA de Herrlisheim et SOBECA d'Imbsheim pour deux programmes de rénovation de l'éclairage public, dans la rue des Bleuets et autour du complexe école maternelle-salle des fêtes, comme suit :

Rue des Bleuets : remplacement des 10 candélabres existants par des modèles led STELLA SQUARE avec mâts de 5 m et rajout d'un ensemble d'éclairage public à l'entrée de la rue des Bleuets.

Offres :	SOGECA	EIE	SOBECA
	16 278 € TTC	18 084 € TTC	11 850 € TTC

Rue des Acacias et autour du complexe école maternelle-salle des fêtes : dépose et remplacement de l'applique et du luminaire boule en façade, renouvellement des lampadaires existants sur le parking de la salle des fêtes, dans le sentier piétonnier, devant l'école maternelle, à l'entrée de la rue des Acacias et au fond de l'impasse des Acacias par des modèles led STELLA SQUARE avec mâts de 4 m, rajout d'un ensemble supplémentaire dans le sentier piétonnier et pose d'un double lampadaire avec mât de 5 m dans l'angle Nord du parking.

Offres :	SOGECA	EIE	SOBECA
	13 374 € TTC	15 723.66 € TTC	9 241.20 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir les offres de la Société SOBECA d'Imbsheim pour la réalisation de ces travaux au plus tard le 15 octobre 2017.

3. AFFAIRES SCOLAIRES

Retour à la semaine de 4 jours :

M. le Maire annonce l'accord officiel du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du Bas-Rhin par courrier du 13 juillet qui permet aux écoles maternelle et élémentaire de la commune à revenir à la semaine scolaire de 4 jours à compter du 4 septembre 2017. Cette décision fait suite à la procédure qui a été enclenchée en urgence dès la sortie du décret ministériel du 27 juin 2017 relatif à la réorganisation du temps scolaire et menée en plusieurs étapes :

- réunion publique du lundi 3 juillet 2017 à la salle des fêtes communale entre la municipalité, les enseignants et les parents d'élèves,
- envoi du courrier officiel de la commune à l'Inspectrice de l'Education Nationale en date du 30 juin joint aux décisions conjointes prises par les conseils d'école et demandant la mise en œuvre de ces nouvelles modalités de fonctionnement,
- réception par voie électronique le 6 juillet 2017 de l'acceptation de la demande.

Dans le Bas-Rhin, environ 240 écoles ont obtenu cet accord et reviennent ainsi à la semaine de 4 jours, dont les communes de Pfulgiesheim, Pfttishheim, Truchtersheim, Stutzheim-Offenheim, Willgottheim, Wiwersheim, Kienheim et Gouggenheim dans la région du Kochersberg. Les écoles de Dingsheim conservent le système des 4.5 jours ce qui implique que le CLSH Le Chat Botté de Dingsheim ne sera pas ouvert aux enfants le mercredi matin. Pour prévenir les difficultés liées à la recherche d'un mode de garde de dernière minute pour la journée du mercredi, des adresses utiles de structures d'accueil ont mises en ligne sur le site internet www.pfulgiesheim.fr et transmises par voie électronique aux parents des enfants scolarisés dans la commune. Mme Liliane BAUER, Adjointe aux affaires scolaires et Présidente de la garderie périscolaire « La Cabane des Acacias » de Pfulgiesheim informe les élus que la garderie ne peut règlementairement accueillir les enfants en dehors des jours scolaires, mais que les périscolaires gérés par l'ALEF à Truchtersheim, Wiwersheim... et ouvrant le mercredi seront en mesure de répondre aux demandes pour assurer la transition jusqu'à la rentrée de septembre 2018. A ce moment, les écoles de Dingsheim auront également adopté le principe de la scolarité hebdomadaire sur quatre jours avec le mercredi chômé ce qui entraînera par voie de conséquence l'ouverture du CLSH Le Chat Botté le mercredi toute la journée.

Durée hebdomadaire de service des ATSEM à compter de la rentrée scolaire 2017/2018 :

Considérant que le retour à la semaine scolaire de 4 jours entraîne la suppression des nouvelles activités pédagogiques (NAPS) à raison de 1 h 30 le mercredi matin, mais également le réajustement du coefficient d'emploi hebdomadaire des agents spécialisés des écoles maternelles, il est décidé par délibérations applicables au 1^{er} septembre 2017 ce qui suit :

- pour l'ATSEM titulaire : suppression du poste à raison de 24/35^e, création d'un poste à raison de 22.5/35^e,
- pour l'ATSEM non-titulaire : création d'un poste d'agent contractuel à raison de 14/35^e pour un temps de travail de 8 h 15 à 12 h 15 les lundi, mardi, jeudi et vendredi avec un reliquat de 50 h à effectuer en dehors des périodes scolaires notamment pour l'entretien des jouets et du matériel scolaire.

Reconduction de la convention de nettoyage des locaux de l'école maternelle avec la SAS EXTRA-NETT :

Cette nouvelle réorganisation du temps scolaire influe également sur le temps de travail de l'agent en charge du nettoyage des locaux de l'école maternelle ; mission confiée à la SAS EXTRA NETT Propreté ayant son siège 15 rue du Gaensberg représentée par M. Nicolas DEL SORDO qui a présenté une offre de service sur la base de 4 jours à raison de 2 h par jour pendant les semaines scolaires et de 5 h par semaine en période de vacances scolaires, soit 330 heures

lissées sur dix mois du 4 septembre 2017 au 7 juillet 2018 au taux horaire de 24 € TTC. Le conseil municipal, renouvelle sa confiance à M. DEL SORDO et accepte son offre à l'unanimité.

Subventions aux associations ayant animés des NAPS au cours de l'année scolaire 2016/2017 :

Mme Liliane BAUER présente le tableau des interventions réalisées au cours de l'année scolaire 2016/2017 par diverses associations dans le cadre des NAPS et propose de leur attribuer des subventions exceptionnelles au tarif de 20 € par séance et par intervenant voté en séance du 13 février 2015. Le conseil municipal, par délibération, attribue une enveloppe de 1 620 € selon le détail suivant. Les crédits au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations » votés en séance du 17 mars 2017 sont suffisants.

Associations bénéficiaires d'une subvention	Montant de la subvention accordée	Observations
ASSOCIATION SPORTIVE DE PFULGRIESHEIM	360 €	18 séances à 1 personne à 20 €
ASSOCIATION TEMPS LIBRE	560 €	28 séances à 1 personne à 20 €
BASKET CLUB DE GRIESHEIM-DINGSHEIM	100 €	5 séances à 1 personne à 20 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS CIS LA SOUFFEL 13 rue de Pfulgriesheim 67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	600 €	10 séances à 3 personnes à 20 €
TOTAL	1 620 €	

Avant de clore ce point, M. le Maire fait adopter une délibération pour refacturer à l'ASP des frais de location du gymnase d'un montant de 198.12 € payés à tort par la commune.

DIVERS

Déclarations d'intention d'aliéner

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a renoncé à exercer le droit de préemption urbain sur les terrains bâtis des 30 et 23 rue du Levant et du 9 rue du Langgarten ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner reçue en Mairie.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER propose de faire une photo de groupe de l'ensemble des conseillers municipaux.

M. Bertrand MEYER relève que le filet autour du city-stade qui a fait l'objet de plusieurs réparations par la société EPSL de Lingolsheim est malgré tout en très mauvais état et devrait être remplacé à neuf. Un devis sera demandé. Il demande que les agents techniques effectuent deux passages de contrôle autour des installations sportives les lundi et vendredi pour vérifier la propreté des lieux.

M. Jean-Marc HENNIG rappelle que les pavés sont toujours descellés, rue de la Poste et devant l'agence du Crédit Mutuel. M. Gérard DURINGER propose que la société COLAS en charge des travaux de voirie dans la rue Principale soit sollicitée pour effectuer diverses petites réfections dans les rues du village.

Mme Corinne ZEISSLOFF déplore les problèmes d'insécurité dans la rue du Houblon dus au stationnement gênant de certains véhicules. Elle relève des affaissements de tombe au cimetière. M. DURINGER propose de faire décharger sur place un bac de sable pour égaliser les surfaces. En outre, il informe l'assemblée que le matériel nécessaire à l'arrosage automatique des bacs en tôle du cimetière est arrivé.

Mme Michèle MEHN qui confectionne les paniers garnis à l'occasion des grands anniversaires et les livrent aux bénéficiaires rapporte que ceux-ci sont toujours très contents de cette marque d'attention de la municipalité à leur égard.

M. Paul LOSSEL remarque que le revêtement en macadam de certains chemins ruraux est fissuré et qu'il conviendrait de le refaire à neuf. Suite aux travaux d'élagage des branches d'arbres le long du ruisseau, M. LOSSEL estime qu'il aurait fallu effectuer une coupe plus franche.

M. Gérard DURINGER rapporte les remerciements d'un riverain de la rue de la Vallée suite à la réalisation par la commune d'une tranchée de protection contre les eaux de ruissellement en bordure de sa propriété.

Les prochaines séances du conseil municipal sont fixées les vendredis 15 septembre, 13 octobre et 17 novembre 2017.

La séance est levée à 21 h 30

